Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 64 (1926)

Heft: 42

Artikel: Les Normaliens de 1882

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud, 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



C'EST LA VENDANGE !

lac étincelle. Alertes vendangeuses et brantards » vigoureux sont dans les vignes, toutes vibrantes de chansons et du bruit des baisers. Au bas, sur un char, au bord de la route, la bossette, dans laquelle s'entassent les raisins dorés. Dans la nuit mystérieuse des caves, on entend grincer les pressoirs. Le moût sirupeux coule goutte à goutte dans la tine » et son parfum pénétrant nous grise. C'est la vendange!

C'est la vendange, juste récompense de longs t pénibles labeurs. Et, maintenant, les souches brtues, vierges de leurs fruits et de leurs feuilles, ont un air de résignation et de tristesse, qui annonce les frimas prochains.

Mais, là-bas, dans le silence et l'obscurité des caveaux, le vin fermente, s'éclaircit, se mûrit, tandis que, sur les vignes abandonnées, sur les villages muets, s'étend le blanc linceul de l'hiver. Puis viendra mars : le transvasage. Le vin est

clair; il est « fait ». Limpide et doré, il pétille dans les verres et réjouit les cœurs.

Et dire qu'il est des personnes qui ignorent ou néconnaissent les précieux mérites du vin! l'est leur droit, sans doute ; nous le respectons. Et nous préférons, certes, de beaucoup ces personnes-là à celles qui profanent le vin en en faisant abus. Mais ne chargeons pas le nectar de nos óteaux de tous les méfaits de l'humanité. Il en est bien innocent. Sûrement, il en faut user avec modération ; il n'a, du reste, toute sa saveur qu'à cette condition.

Apprenons à boire, comme on apprend à manger. Il est aussi ridicule et coupable de boire avec excès que de s'exposer, par gloutonnerie, à une

indigestion de crème ou de gâteau. Que sera le vin de 1926 ? Bon ou passable ? Il en aura peu, dit-on, mais il sera bon. Il sera cher aussi, sans doute. On en boira moins. Modération et économie obligatoires.

En attendant, chantons comme un ancien maor de table, parodiant les vers de Pierre Du-

Bon Vaudois, quand je vois mon verre Plein de ce vin, couleur de feu, Je songe, en remerciant Dieu. Qu'ils n'en ont pas du même... à Berne! J. M.

Une enseigne trompeuse. — Un maître d'hôtel a ait afficher dans le vestibule de son hôtel :

Clei on parle anglais, espagnol, italien, allemand.»

Un soir, un Anglais entre dans l'hôtel, et, dans son lançais un peu fantaisiste, demande :

— Où il était le interprète ?

Y en a pas, répond le garçon.

Côment! il y en avait pas! s'écrie l'Anglais:
alôo, qui pââlait ici toutes les lenguedges nioumérolées sur vôtre pôote ?

Ce sont les voyageurs, Môssieu!



LO CAION ET LO MONSU

Deçando, pè vè lo Tunnet, Metsî menâve on caïenet Pè lo mor avoué 'na cordetta. Noutron Anglais fasâi 'na chetta A èpouâirî lè benosî Braquâ su lo tâi dâo tsatî! On trafi d'einfè, dâi couilâie Ouè... ouè,,, ouè...è, onna rouèlâie A reveillî ti cllião monsu âo Grand Conset, Que Metsî ein ètâi motset. Dão tant que pouâve, ie terîve Son caïenet, lo trevougnîve Po coudhî lo fére avancî. Mimameint avoué on passi Pregnâi mèsoura su sa rîta. Mâ tot po rein! La croûie bîte Ne fasâi pas on pas ein-an. Sè cotâve, clli petsegan. Metsî ie châve à grante gotte,

L'autro piattâve ein sa pacotta Tau quemet lo bourrisco à Terrau-lo-Pattâ Que restâve plliantâ

A fére son hippopotame, S'on ne lâi desâi pas: «Mâ! se vo pllié, madama!» ...On mouî de dzein deveron li Riguenâvant. On tsapèlî Desâi : «Ie vão onna carletta! L'è po cein que fâ tant la chetta! Onna carletta de chauffeu Aprî vâo traci, asse râi qu'on volcu.» Et tsacon desâi n'a gandoise. Mâ lo vetu de sia...moise Adî mé, adî mé allâve à recoulon

Tot dâo lon, Quand bin Metsî s'escormantsîve A terî, quand bin l'eimpougnîve Pè lè z'orolhie à duve man.

Mâ, vaitcé tot d'on coup, qu'on monsu, bin fé,

Biau vetu de balla matâire, Lâi fâ: « Pas tant de cllião manâire: Po que voutron caïon l'aulle ein-an et tot drâi N'a rein qu'à lo terî pè la quuva, ein derrâi, » Lè dzein botsîvant pas de rire Quand vâyant Metsî que sè vîre Qu'eimpougne lo caïon Pè son recouqueïon... Et la bîte s'ein va dâo galop de tonnéro, Quemet on va po bâire on verro. Metsî remache lo monsu Et lâi fâ: « Cein sè vâi, l'è su! Vo z'âi accotoumâ de conduire clliâo bîte Que n'ein fant jamé qu'à lâo tîta! Et lè bîte et lè dzein l'è dâo mîmo mastic, So repond lo monsu, lo sé prâo : su syndic.

André et Charly. — Sais-tu quelle est la bête la plus malheureuse?

Marc à Louis.

Tu ne peux pas répondre ? Eh bien! c'est la bête à mille pieds... quand elle

LES NORMALIENS DE 1882

A-BAS, très loin, au-delà de l'Atlantique, un bon Vaudois, émigré, songe, entouré de sa femme et de ses enfants. Il est professeur de français. Méthode directe. On ne lui a pas demandé, à son arrivée, s'il connaissait l'anglais. Mieux valait pour ses élèves qu'il l'ignorât. Et c'est bien ce qu'on lui avait dit à l'oure de ses scrupules, il y a de cela plus de trente ans. Son enseignement fut si bien fructueux qu'aujourd'hui encore, et sans avoir connu le chômage, il le donne avec l'autorité que confère une longue expérience. On apprécie l'homme, on le garde. Mais il n'a pas pour cela oublié son cher canton de Vaud. Et voici qu'il y a quelques mois, après une enjôleuse rêverie, il prend la résolution de venir se retremper au sol natal. Surtout, - il nous l'a dit l'autre jour d'une façon touchante — pour revoir, outre les membres de sa famille, les camarades d'étude, la vieille Cité, les maisons amies, le jeu de quilles du café du Signal: pendant deux heures, il a revécu, recueilli, dans un coin, les heures d'autrefois, alors qu'il lançait joyeusement la boule. Il a voulu une réalité, Jules Ruérat, de la volée de 1878-1882 de l'Ecole normale. En son honneur et sur son désir nettement exprimé, ses anciens condisciples avaient organisé pour le 25 septembre à Lausanne une de ces réunions intimes où tout le passé revit comme par enchantement, où l'on oublie pour quelques heures - hélas, trop courtes quoique bien remplies - les soucis du jour et de la vieillesse, où l'on redevient adolescent.

De diverses parties du canton, ils sont arrivés les retraités — ainsi que quelques transfuges de l'enseignement. Ces derniers revendiquent leur droit au souvenir et ils sont accueillis avec cordialité par les pédagogues. On n'a pas été pendant quatre ans, assis côte à côte, sans être im-bibé d'un sentiment confraternel qui résiste à toutes les intempéries.

« La course reprend chaque jour, on ne sait pas pour combien de temps encore », disions-nous ici le 9 juin 1917 en relatant notre réunion de « trente-cinq ans après ». Cinq ans après, nous fêtions la quarantaine. Et nous ajoutions, ce jour-là « Pourquoi ne reprendrions-nous pas ce salubre exercice? » La fortune sourit aux audacieux que nous sommes. Un seul est resté en route depuis une dizaine d'années : Georges Colomb, dont l'activité s'est entièrement exercée aux Cornes-de-Cerf. Il n'était pas l'un des moins réguliers au rendez-vous. Le bon camarade est tombé. En revanche, deux autres, après une éclipse, nous sont revenus. Nous ne nous laissons pas décimer et offrons aux jeunes de larges perspectives. Qu'ils sachent en profiter!

Entre autres curiosités, on a tenu entre les mains - comment a-t-il pu résister aux outrages du temps — le carnet dans lequel, en 1878, notre vénérable professeur de grammaire, François Guignard, inscrivait les notes que nous recevions après avoir prouvé notre intérêt pour le recueil de Boniface, un livre comme on n'en écrit

Et quand nous en fûmes venus au dessert de l'excellent repas servi à Ouchy par M. Rappaz, les langues, déjà bien déliées depuis onze heures, allèrent grand train. Les refrains se multipliè« Entendez-vous, c'est le canon qui roule... »

Qui n'a pas entendu « Sébastopol » — sans compter le « Merle » auquel on coupe tant de choses qu'on se demande comment il peut chanter encore, — entonné par l'aimable sexagénaire encore, Ulysse Guidoux, n'a rien entendu. Quelle chaleur, quelle évocation prenante! Il y a encore dans notre classe un ténor charmant... ai-je besoin de dire que c'est celui de Charles Ramuz! Il fait merveille dans « Sentinelles, garde-à-- que toute l'assistance d'ailleurs, avec un sentiment des nuances qui eût fait plaisir à notre cher maître Ch. César Dénéréaz, résurrectionne:

> Dans cette douce ivresse 'Amis, chantons en chœur...

Mais voici Jules Ruérat, qui se lève spontanément. Pour la première fois depuis si longtemps, il chante à Lausanne, avec nous, et nous partageons son émotion. Sur le sol étranger, il n'ou-blie rien des premières années : s'il est, le jour, en Amérique, chaque soir, en pensée, il vit aux bords du Léman... Nous autres, nous restons au pays. Chacun le sert le mieux qu'il peut dans les limites de ses moyens. Advienne que pourra.

Eugène Mottaz — de la Revue historique, a exprimé, en termes choisis, à notre ami, la joie que nous avions de le revoir au milieu de nous, ne fût-ce qu'un instant. Quant à Louis Dupraz, toujours juvénile, il ne cachait pas son plaisir de voir s'enrichir de si agréable façon le dossier de nos archives. Les Alfred Bezençon et les Samuel Emery — honneur à la magistrature, — les Félix Bourgeois et Gustave Vaney — chantres des bois, des champs et de la vigne, les Aloïs Brélaz, les Louis Corthésy, les Marc Logoz, les Emile Monney, les Louis Mogeon, — tous écouteurs, voilà plus qu'il n'en faut, n'est-ce pas pour former la plus délectable société que l'on puisse imaginer et retrouver intactes les inflexions de voix qui frappaient notre oreille il y a plus de quarante ans! (Deux seuls absents non excusés: Henri Bovay, d'Orbe, Henri Chenaux, de Villeneuve).

La journée s'est terminée à Cour par une partie de quilles. De très anciennes ardeurs s'y sont réveillés, tandis que d'autres étaient frappées d'inertie. Puis, ce fut, pour le bouquet, une réception dans la cave d'un collègue, M. Tschumy, sorti de l'Ecole normale un an après nous, - que nous remercions de son attention envers ses aînés. Peu après, l'heure du train ayant sonné pour plusieurs, les rangs s'éclaircirent et il fallut mélancoliquement se séparer. Il fut cependant décidé qu'on se reverrait ensemble chaque année. Est-ce que Jaques Fardel, de Bulgarie, ne viendra pas à son tour nous trouver? Nous restons tous les bras ouverts.

Encore un mot. Il paraît qu'en Amérique le régime sec n'est guère populaire et que l'on y prend avec lui de singulières libertés. Il faut s'attendre à une réaction. Cela ne nous rappelle-t-il pas que dans un canton voisin, sur la hauteur, des excursionnistes munis d'une bouteille d'absinthe furent bien embarrassés quand ils aperçurent un gendarme au moment où ils allaient faire la cour à Verte Sirène. L'un d'eux s'approcha diplomatiquement et fit comprendre l'embarras de la compagnie. Pandore se gratta l'oreille, et finit par avouer qu'il avait trop peu d'absinthe chez lui pour que tous puissent en avoir leur part. Si ce-n'est que cela, rassurez-vous, nous en avons suffisamment, même pour vous...

Et Pandore s'en alla chercher l'eau pour la troubler!

Pourtant, que les bons esprits se rassurent : les Normaliens de 1882 n'ont pas bu d'absinthe le 25 septembre. Le vin blanc suffit.

Humour anglais. — Quand le cambriolage a-t-il eu lieu? demande l'avocat à un témoin qu'il veut embarrasser de questions.

Je pense..., débute le témoin.
Je n'ai pas besoin de savoir ce que vous pensez, riposte l'homme de loi. Bornez-vous à nous dire ce que vous savez.

Alors, riposte le témoin, je n'ai plus rien à faire ici. Je ne sais pas parler sans penser, moi ; je ne suis pas avocat!

REVEILLEZ-VOUS, BERGERE!

(A Silvabelle).

Elle dort, la bergère ; Son joli chant s'est tu; Un zéphyr amoureux, De son souffle ténu Caresse ses cheveux Enfouis dans la bruyère.

De son aile légère, Un taquin moucheron, S'en vient frôler la belle : Et, chatouillant son front, Il lui dit : Sylvabelle ! Réveillez-vous, ma chère!

Chantez, comme naguère, En gardant vos moutons, Ouelane chanson badine. Õu quelque rigodon! Réveillez-vous, coquine ; Et, sans être colère!

Chacun de nous espère ; Allons, chantez pour nous; Chantez d'une voix claire. On s'ennuie de vous ; Pourquoi, toujours vous taire? Réveillez-vous, bergère!

Pierre Ozaire.

IL Y A CENT ANS

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne.)

Gaillard et son épouse, logés chez Mme Gaillard et son epouse, loge Bron, restaurateur, place de la Palud No 2, enseignent l'art de peindre à l'huile et dorer sur verre, en six séances, sans qu'on ait besoin de connaître le dessin ; cet art d'agrément convient à la jeunesse et à l'âge mûr, et peut servir à décorer et à embellir les appartements. Ils ont eu dans les villes où ils ont passé des élèves depuis l'âge de douze ans jusqu'à soixante. Ils n'exigent de paiement que lorsqu'on a fini d'apprendre et que l'on a réussi.

Ils démontrent en aussi peu de temps un autre genre de peinture à l'huile, imitant les tableaux sur toile de nos plus grands maîtres

Ils donnent des leçons chez eux et en ville, et prennent des arrangements dans les pensionnats des deux sexes. * * *

Un jeune homme du canton, âgé de 29 ans, voulant apprendre l'état de boulanger, désirerait entrer comme apprenti, chez un maître boulanger d'un caractère doux, de préférence dans une petite ville du canton ou aux environs. S'adresser au Bureau d'Avis.

* * *

On désire emprunter diverses sommes de quelques cents francs. S'adr. rue de St-François No 14, troisième étage.

Perdu, depuis Pully jusqu'au Faublanc, une montre en argent, avec un pot à fleurs et une jeune fille peints sur le cadran. La rendre au Bureau d'Avis, contre récompense.

Le 12 courant, à 10 heures du soir, perdu de-puis l'Etoile-d'Or jusqu'au Lion-d'Or, un portefeuille en maroquin rouge, contenant divers papiers écrits en allemand et en français ; en outre des cheveux auxquels on tient beaucoup; on prie la personne qui pourrait l'avoir trouvé de le rendre, contre récompense, à l'Etoile-d'Or, au Grand

Le peintre litho-chromiste Paul Fagnani, Genève, est arrivé à Lausanne, à l'auberge de la Cigogne, montée de St-Laurent, avec des assortiments nécessaires relativement à la peinture sur gravures, et donnera des leçons à des prix très raisonnables ; il est ici pour peu de temps.

M. Budry, ancien maître en fait d'armes, à l'Institut de M. Pestalozzi, à Yverdon, a l'avantage de prévenir MM. les chefs de pensions, les pères de famille, ainsi que MM. les amateurs, que sa salle est à la Mercerie, maison Jung, No 17, et qu'elle est remise complètement à neuf, ayant une bonne cheminée.

Le 29 septembre est morte à Lausanne « Sa Majesté la Reine Frédérique-Wilhelmine-Doro. thée de Suède, née princesse de Bade, âgée de 45 ans et demi ».

Un lecteur du *Conteur*, pourrait-il nous dire ce que cette princesse faisait à Lausanne.

SENTENCES JUDICIAIRES EXTRAITES DES MANUAUX DE MOUDON **DE I500 A 1713**

(Fin.)

Le 11 octobre 1565. Jean Barbey, guet de Mou don, « a refféru comme samedi passé en allant son service, il vit et perceut en la maison de M Henry Gonvers à heure suspecte de la nuit un bruit de tumulte lequel guet ayant ouy entra dans la dite daison et vit Johan Vucherens, Frasch et Aymé Papoux. Ayant entendu la dite relati ont ordonné que doibvent être mis en Jaquema 24 heures, excepté le borreaux dont M. le Ball en doibt être adverty touchant le borreaux ».

Le Conseil n'osait pas sévir contre le bourrea parce qu'il était agent du gouvernement bernois Ceci nous prouve qu'il y avait à Moudon un bourreau chargé d'appliquer la peine capitale, le pendaisons et autres offices de sa charge. En 1570, Dutey Rodolphe « arrache la barb

à Fabry garde du bornet », 24 heures de prison Ce n'est pas trop payé.

En 1593. — 24 heures de prison à Jaques Combremont qui a « esté attrappé de nuit sur un cerisier à Jules Berthod ».

En 1607, Anthoine Ducarey a coupé un prisnier communal: 24 heures de prison.

Nous ne pouvons citer toutes les condamna tions à la prison encourues, l'énumération en deviendrait ennuyeuse. Citons encore celle-ci:

Le 21 janvier 1692. Isaac Faucherres, « guet de ville, cité, pour avoir dans une mesme heure dans la nuit sonné deux fois la cloche du guet qu'allarma toute la ville avec grand scandale Ayant confessé sa faute, demandé pardon d'icelle disant estre chargé de vin. A esté ordonné à subir

deux heures de prison ».

L'expulsion du territoire et l'exil sont appli

qués quelquefois.

En 1566 : A esté commandé à Christelloz Millods « voyant son petit gouvernement et petit vie nonobstant toutes admonitions à luy faites de se retirer tant luy que sa femme hors de cette ville de Moudon».

En 1592. Une fille nommée Duratt qui va « tantôt en une maison, tantôt en l'autre, est priée de s'absenter » de la ville (l'euphémisme est joli) d'icy en 8 jours ou aultres sera suivy plus oultre ». Le Conseil estime avec raison qu' s mauvaises compagnies corrompent les bomis

Le 1er juin 1648. «Le relieur moderne » sera chassé hors de ce lieu à cause de sa conversation indécente et au sujet de sa mère fort soupconnée de vices dangereux! » Qui était ce relieur mo derne? On l'ignore.

En 1667. « La femme de Crottet de Payerne s'estant retirée chez Gros Nicod, or comme c'es une femme de mauvaise renommée, commande ment leur sera fait d'avoir au dit gros Nicod ne la retirer plus outre sans peine d'estre prive de sa bourgeoisie et à la dite Crottet de prompte ment vuyder la ville si moing sera chassée igno minieusement. »

Nous reconnaissons volontiers que ces notes sont pas d'un intérêt historique bien palpitan Elles contribuent pourtant à donner une idée d la vie du vieux Moudon, de ses mœurs, de so langage aux siècles passés.

Quoi de plus savoureux par exemple que cett curieuse mention de 1535 : « Plainte-quérimon faite par Jacob Frachat contre la servante Blaise Porchet, laquelle avait dit certaines inju res en ces termes (en parlant d'une dame qui à tendait un bébé) : le diable puisse-t-elle port que la puisse manger!»

On ne sait pas quelle punition fut octroyée à servante de Blaise Porchet pour cette injure n'est point dite en termes très élégants, mais qu